

Crise du Coronavirus – Etat de Fribourg

Le SSP demande la fermeture de l'administration cantonale et l'interdiction de séance du Grand Conseil

Au vu de la situation sanitaire extrêmement grave dans laquelle nous nous trouvons, le SSP – région Fribourg vient de formuler les demandes urgentes suivantes au Conseil d'Etat fribourgeois :

1. Le SSP demande de prononcer, dès aujourd'hui, la **fermeture complète des services de l'administration cantonale et des établissements autonomes non essentiels à la santé et à la sécurité de la population** (comme cela a été décidé, par exemple, dans le canton de Vaud). Le personnel concerné doit être confiné à domicile, avec maintien du traitement.
2. Dans les secteurs de l'administration dont le fonctionnement est considéré comme essentiel, **nous demandons de prendre des mesures de sécurité draconiennes** : port de masque, de gants et mise à disposition de désinfectant.
3. Dans les secteurs de l'administration dont le fonctionnement est considéré comme essentiel, y compris dans les hôpitaux, **il y a lieu d'assigner le personnel à risque (d'un certain âge et / ou présentant des pathologies/problèmes de santé) à domicile**, toujours avec maintien du traitement.
4. Dans le secteur de **l'enseignement, les crèches, les accueils, les EMS**, les mesures formulées aux points 2 et 3 doivent être appliquées.
5. Un **plan d'urgence doit être décrété pour le secteur hospitalier**, où le personnel est appelé à travailler dans des conditions dangereuses. Les politiques d'austérité appliquées au cours des dernières années font que le personnel travaille à flux tendu en situation normale. Actuellement, le personnel est totalement dépassé, ce qui pose des questions importantes de santé publique.

Par ailleurs, les salarié-e-s à risque devraient, conformément aux point 3. être assigné-e-s à résidence. Cela implique qu'un plan d'engagement massif doit être prévu, aussi bien dans le secteur des soins que dans les secteurs de la logistique, du nettoyage et de l'intendance.

Le SSP a également demandé au Préfet de la Sarine d'interdire la tenue de la séance du Grand Conseil prévue dès le mardi 24 mars. La tenue d'une telle séance nous paraît irresponsable dans le cadre actuel. Par ailleurs, diminuer massivement les rentes alors qu'on demande à l'ensemble de la fonction publique – en particulier dans le secteur de la santé – de fournir un effort extraordinaire, et de travailler dans des conditions dangereuses, ne nous paraît pas acceptable.

A relever que la pétition lancée hier pour demander la suppression de la séance du Grand Conseil de fin mars a déjà recueilli plus de 500 signatures.